GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 20/09/2021

NEUF ŒUVRES MAJEURES DE LA COLLECTION MAYA RUIZ-PICASSO VONT ENTRER DANS LES COLLECTIONS NATIONALES À L'OCCASION D'UNE DATION EXCEPTIONNELLE

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, et Olivier Dussopt, chargé des Comptes publics, annoncent **l'entrée dans les collections nationales d'un ensemble de 8 œuvres de Pablo Picasso ainsi que d'une statuette « tiki » issue de son ancienne collection personnelle.**

Maya Ruiz-Picasso, fille aînée de l'artiste, née en 1935 de l'union du peintre avec sa compagne Marie-Thérèse Walter, a mobilisé le dispositif de la dation, en paiement de droits de mutation à titre gratuit dus dans le cadre d'une donation-partage. Cette dation témoigne de la volonté de Maya Ruiz-Picasso de continuer à contribuer de manière significative à la diffusion de l'œuvre de Pablo Picasso dans le pays où il avait choisi de vivre dès 1904. **Les œuvres acceptées en dation - six peintures, une sculpture et un carnet de dessins de l'artiste** ainsi qu'une œuvre d'art extra-européen de son ancienne collection personnelle à l'aura légendaire- ont été affectées au Musée national Picasso-Paris.

Cette acquisition exceptionnelle sera célébrée en 2022 à l'occasion d'une exposition dédiée dans le cadre d'une saison consacrée à Maya Ruiz-Picasso. A compter du 19 avril 2022, le musée Picasso présentera ainsi au public l'ensemble des œuvres de la dation selon un parcours construit autour de ces neuf chefs-d'œuvre.

Le dispositif de dation en France

Instaurée par la loi du 31 décembre 1968, adoptée sous l'impulsion d'André Malraux, et entrée en application en 1970, la procédure de la dation permet le paiement à titre exceptionnel des droits de succession et de mutation à titre gratuit entre vifs, du droit de partage et de l'impôt sur la fortune immobilière, par la remise à l'Etat de biens culturels reconnus de haute valeur artistique ou historique. Cette procédure, instruite par la Commission interministérielle d'agrément pour la conservation du patrimoine artistique national, contribue depuis plus d'un demi-siècle de manière très importante à l'enrichissement des collections.

Les œuvres en dation de la collection Maya Ruiz-Picasso

Forte de neuf pièces majeures, la dation Maya Ruiz-Picasso s'inscrit dans cette histoire fondatrice du musée initiée dès le milieu des années 1970 et en prolonge l'esprit**. Pluridisciplinaire et couvrant un large spectre temporel, de 1895 à 1971, elle constitue un complément précieux et inégalable** qui renforce encore l'identité de la collection et confirme sa position de référence internationale. Des toutes premières années de formation au cours desquelles le jeune prodige exécute avec brio des portraits de son père, aux dernières saisons de sa vie marquées par une pratique intense de la peinture, des expérimentations radicales menées en sculpture pendant

GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

la seconde guerre mondiale, aux cycles de variations d'après Manet au début des années 1960, les œuvres nouvellement acquises constituent un corpus unique qui permet d'aborder l'homme et son œuvre dans toute leur complexité.

Contacts presse :

Cabinet de Bruno Le Maire	**01 53 18 41 13**	**presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr**
Cabinet de Roselyne Bachelot-Narquin	**01 40 15 83 31**	**service-presse@culture.gouv.fr**
Cabinet d'Olivier Dussopt	**01 53 18 45 26/57**	**presse.mcp@cabinets.finances.gouv.fr**